

Apr 2.

ΑΝΑΓ. Κ. Π. ΕΤΑΜΟΥΛΗ
ΙΟΥ ΕΚ ΕΠΛΥΒΡΙΑΣ
ΘΡΑΚΙΚΑ

ΚΑΛΛΙΠΟΛΙΣ

Tout autre à cet égard était la situation de Florence
à no mi tu Bevilacqua un Giovanni.

Sa prospérité était de date récente.

Comme elle n'avait jamais rien possédé en Orient, elle
n'y rien perdu non plus.

Si, sur mer, ses flottes, les Loudarou, rencontraient
le pavillon florentin, ce pavillon n'était point
arboré sur les navires de guerre,

Tout au plus couvrait-il de petits convois de navires
marchands

Il semble que les deux nations reconurent vite la possi-
bilité d'entretenir des relations commerciales dura-
bles.

- Dès 1455, la commune de Florence faisait exprimer à
Mahomet II ses remerciements pour l'accueil bienveil-
lant réservé à ses nationaux dans l'empire des Osman-
lis. Elle le priait de continuer à leur accorder
la liberté du trafic, car, ajoutait le message, elle avait un
vif désir d'entretenir des relations d'affaires avec ses
sujets¹⁾

Le service de navigation entre Florence et Constantinople,
déjà organisé du temps des Empereurs Byzantins, reçut
officiellement de nouveaux encouragements.

Comme on courait toujours risque de rencontrer des cor-
saires et qu'un bâtiment isolé pouvait être capturé, si la
galère unique qui faisait le voyage depuis l'origine,
on en adjougnait une deuxième en 1457 et une troisième
à partir de 1461.

- Les escales réglementaires, 1460, étaient à l'aller, Chio et
Gallipoli; au retour, Gallipoli, où l'on déchargait du coton,
Foglia et Chio. Le commandant de la flotte était tenu
de terminer ses affaires à Constantinople dans un délai
fixe; s'il réussissait à gagner du temps, il était autorisé à
étendre son voyage jusqu'à Caffa et Trébizonde.

On trouvait difficilement des armateurs pour les galères
de Roumanie, on ne pouvait cependant pas renoncer à ce

W. Heyd:

1823-1906

(Bibliothécaire en
Chef à la Biblio-
thèque Royal de
Stuttgart)

Furey Raynaud:
traducteur

Reimpressoir

Leipzig 1923

T. II n. 337-345

1) Doc. sulle Relaz.

Tosc. p. 182.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

1) Ibid. p. 293-313

p. 180

2) Ibid. p. 180

service, il y allait de l'honneur du pays et de l'intérêt du commerce. Le gouvernement commença par prendre à sa charge les frais d'équipement d'une des galères, et plus tard il accorda des subventions aux armateurs.¹⁾

À la p. 180, on trouvera une lettre de recommandation pour le sultan, remise aux marchands Florentins par leur gouvernement, en 1460²⁾

Malgré ces avantages, on n'arriva jamais à obtenir un départ régulier chaque année.

Il est vrai que 2 ou 3 fois, on dut y surseoir pour éviter d'exposer les galères à se trouver sur le chemin des flottes de guerre turques qui opéraient dans l'Archipel, mais en général, s'étaient les marchandises qui manquaient pour compléter le chargement de deux ou trois galères.

Il faut dire qu'en dehors de ces galères il partait encore pour Constantinople des navires marchands opérés par des particuliers. Car il ne manquait pas à Florence de commerçants assez riches pour faire fi des moyens mis à leur disposition par le gouvernement.

AKAΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

3) Doc. sulle Relaz. Tosc. p. 200

Quelques-uns se rendaient par voie de terre à Ancône et y embarquaient sur des bâtiments de ce port et gagnaient Constantinople en contournant le Péloponnèse³⁾. Ou bien encore, ils se faisaient débarquer à Raguse, où ils trouvaient une route qui le menait au but.

4) Ibid. p. 250 et s.

Parfois aussi ils s'embarquaient sur un navire Ragusain, quand il s'en trouvait un dans le port, prêt à mettre à la voile pour Constantinople⁴⁾.

5) Ibid. p. 205

En 1465, les galéasses Florentines à destination de Constantinople étaient encore passées par Chio. On songeait à envoyer une expédition semblable en 1466⁵⁾.

6) Ibid. p. 217, 206 et s. 237, 230, 211.

7) Ibid. p. 222 et s., 262 et s.

8) Del. p. 262 et s.

9) (Pagnini) Della Decima II 303 281 et s.

À lors se produisit l'interruption, dont nous elle se prolongea jusqu'en 1472. Entre 1470 et 1480, les départs de navires furent interdits encore une fois à Florence⁶⁾. Après Cypre et Pétra, les marchés où les Florentins s'établirent de préférence, étaient ceux d'Andrinople, de Gallipoli et de Brusse. — En 1506, on annonçait encore au sultan l'arrivée d'un navire marchand⁷⁾.